

putés des Provinces maritimes que nous avons exposé aussi clairement ce dernier à nos amis sceptiques de la droite qui représentent des divisions électorales d'Ontario. Je me suis efforcé d'exclure la politique de l'exposé que j'ai fait de la question; nous ne soulevons pas cette dernière pour des fins de parti.

A tort ou avec raison, les Américains considèrent que ce problème a quelque importance, parce que, dans l'établissement du tarif Underwood, ils ont pris exactement la même attitude sur les pommes de terre que sur les droits dérivés: ils ont supprimé le droit sur les pommes de terre en faveur des pays qui admettaient ce produit franc de droit. Imposant un droit sur les pommes de terre qui nous viennent des Etats-Unis, nous devons payer le droit de 10 p. 100 que les Etats-Unis ont mis sur nos pommes de terre. Je ne crois pas que le producteur des Etats-Unis expédie au Canada, si on enlève ce droit, un seul minot de pommes de terre qu'il n'envoie pas, aujourd'hui, parce qu'il ne vend des pommes de terre au Canada que durant les saisons de l'année où nous ne produisons pas cet article. Dans ces circonstances, nous achetons des pommes de terre des états du Sud, peu importe qu'on ait ou non enlevé le droit imposé sur cet article. Toutefois, il est évident que ce n'est pas là l'avis du gouvernement des Etats-Unis, puisque ce dernier a insisté pour qu'on maintint le droit sur les pommes de terre venant du Canada, à moins que ce dernier ne supprime le droit sur les pommes de terre venant des Etats-Unis au Canada. S'il en est ainsi, il me semble que nous ne pouvons pas faire bonne figure en entamant des pourparlers avec les Etats-Unis, dans le but d'abtenir la suppression de l'interdiction, à moins qu'avant toute chose nous n'acceptions les conditions de leur tarif et que nous ne rayions ce droit.

Il nous incombe de prendre l'initiative, et je crois que si le Parlement du Canada fait disparaître le droit imposé sur les pommes de terre qui entrent des Etats-Unis au Canada, nous serons alors en mesure de nous adresser aux Etats-Unis et de leur demander de lever l'interdiction mise sur nos pommes de terre. J'avoue que je n'ai pas de renseignement précis sur ce sujet et que j'exprime simplement mon avis. J'ai toujours vécu à côté du peuple américain—les relations d'affaires de ce dernier sont loin de m'être inconnues et je crois comprendre l'industrie de la pomme de terre aussi bien qu'aucun autre habitant du Canada peut se vanter de la connaître. Je

[M. Carvell.]

sais quel sentiment la population des Provinces maritimes entretient à ce sujet.

J'ai essayé d'exposer au comité les motifs qui ont poussé le gouvernement des Etats-Unis à établir l'interdiction.

M. BLAIN: Mon honorable ami ne croit-il pas que le gouvernement des Etats-Unis a établi l'interdiction à la demande des cultivateurs des Etats-Unis qui voulaient protéger leur marché contre l'importation des pommes de terre canadiennes aux Etats-Unis?

M. CARVELL: Dans une certaine mesure, sans doute.

M. BLAIN: Je parle ainsi pour la raison qu'on a affirmé, d'une façon très générale, en cette Chambre, que le gouvernement britannique maintient l'interdiction qu'il a établie sur le bétail canadien pour protéger les éleveurs du Royaume-Uni.

M. CARVELL: Dans une certaine mesure cela est vrai, je pense, mais je crois que la demande est certainement venue d'une partie des Etats-Unis. Je possède certains renseignements sur le motif secret qui a provoqué cette interdiction, mais je ne crois pas qu'il soit sage de les communiquer à l'univers. Je puis dire, sans aucune indiscretion, que toute la difficulté est la conséquence de l'attitude prise par certains politiciens de l'état du Maine seul. Je ne crois pas que le président, le gouvernement ou la grande majorité de la population des Etats-Unis soient aussi désireux de maintenir cette interdiction autant pour protéger leur commerce que pour protéger leur bétail contre la maladie. Si j'en juge par l'attitude du gouvernement des Etats-Unis, je suis convaincu que la grande masse de ceux dont l'autorité prévaut, aux Etats-Unis, aujourd'hui, estime qu'il est nécessaire de maintenir l'interdiction jusqu'à un certain point, comme protection contre la maladie.

Je crois que ce but est atteint, et il incombe au Gouvernement canadien de déraciner cette idée de l'esprit des autorités des Etats-Unis. Je crois que nous devrions montrer notre bonne foi en supprimant ce droit. Je n'ai rien à répondre au ministre de l'Agriculture, si ce n'est qu'à mon avis, il n'a pas montré assez d'énergie dès le début. Je crois qu'il n'a pas saisi tout d'abord l'importance de la question. Peut-être a-t-il cru, lorsque j'ai commencé à lui adresser lettres et dépêches, que je jouerais le rôle de politicien, mais je sais que, plus tard, il a reçu des lettres et des dépêches